

FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

(Selon RPD et SIMDUT 2015)

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET INFORMATION DE PRÉPARATION

Nom du produit: Polar Lube
Utilisation du produit : Lubrifiant/Antigel
Code Produit : 3096, 3097
Date d'émission : 01 janvier 17
Fournisseur : Alex Milne Associates Ltd.
1870 Albion road, Unit 3
Etobicoke, Ontario M9W 5T2

Téléphone d'urgence: 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT 1988: D2B, Matériau causant autres effets toxiques. Irritant cutané et oculaire.
Classification SIMDUT 2015/SGH: Irritation cutanée Catégorie 2. Irritation oculaire Catégorie 2A.

Éléments d'étiquetage SGH y compris des mises en garde:



Pictogramme:

Mot indicateur: Avertissement.

Mentions de danger:

H315

Irrite la peau.

H319

Provoque une irritation oculaire grave.

Mises en garde:

P305+P331+P338:

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si portées et faciles à faire. Continuer à rincer.

Effets possibles sur la santé:

Inhalation: Peut irriter les voies respiratoires, **Peau:** Irrite la peau.
Yeux: Irrite les yeux. **Ingestion:** Provoque des troubles d'estomac.

SECTION 3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Nom</u>	<u>%</u>	<u>No CAS</u>	<u>DL/50, voie, espèce</u>	<u>CL/50 voie, espèce</u>
Propylèneglycol		Phosphate du 2-phénoxyéthanol, sel de potassium	45-80 57-55-6	6-8 68511-20-6

Indisponible

20000 g/kg
orale, Rat 20800
mg/kg cutanée,
Lapin

Indisponible

Indisponible

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

Contact avec la peau : Rincer à grande eau pendant 10 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation se développe et persiste. Enlever les vêtements contaminés et laver avant de les porter à nouveau.

En cas d'inhalation : Amener à l'air frais et faire prendre des respirations profondes et lentes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau, puis boire deux verres ou plus d'eau. Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair : (°c), vase clos tag : >100

Limite supérieure d'inflammabilité : indisponible

Limite inférieure d'inflammabilité : indisponible

Produits dangereux suivant la combustion : Monoxyde de carbone, oxyde de phosphore.

Moyens d'extinction et instructions : Ce produit est une substance ininflammable. Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour lutter contre les incendies environnants.

Équipement protecteur spécial : Les pompiers devraient porter un équipement protecteur approprié et un respirateur autonome avec masque intégral à pression positive.

Risque d'explosion du produit en présence du choc mécanique: sensibilité non prévue

Risque d'explosion du produit en présence de la décharge statique: sensibilité non prévue

SECTION 6 – MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Mesures de précaution personnelle : Porter un équipement de protection personnelle tel que précisée dans la section 8.

Mesures environnementales

et de nettoyage : Avant de tenter le nettoyage, consulter les données sur les dangers ci-dessus. Ventiler la zone de fuite ou déversement. Les petits déversements peuvent être absorbés avec un absorbant non réactif et mis dans des récipients fermés appropriés avec étiquette. Empêcher l'entrée de grands déversements dans les égouts ou les voies d'eau. Communiquer avec les services d'urgence et le fournisseur pour des conseils. Rincer à l'eau pour nettoyer les résidus et réduire le danger possible d'un sol glissant.

SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Prendre des mesures appropriées lors de la manipulation du produit. Manipuler et ouvrir les récipients avec soin. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter l'inhalation du produit chimique. Les récipients vides peuvent contenir des résidus du produit dangereux. Garder les récipients fermés en période de non-utilisation. Protéger contre les dommages physiques. Porter un équipement protecteur approprié.

Entreposage : Entreposer dans des récipients fermés uniquement loin des matières incompatibles dans un lieu frais, sec, bien ventilé.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ventilation: La ventilation générale est normalement suffisante pour contrôler les niveaux aériens.

Protection individuelle :

Yeux: Porter des lunettes anti-éclaboussures. Porter un masque protecteur en cas de risque d'éclaboussement.

Mains: Porter des gants protecteurs étanches (caoutchouc latex)

Peau : Aucun équipement protecteur nécessaire dans des conditions d'utilisation normales

Protection respiratoire: Non normalement requise. La ventilation générale est suffisante.

Nom	Limite d'exposition – ACGIH
Propylèneglycol	Indisponible
Phosphate du 2-phénoxyéthanol, sel de potassium	Indisponible

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect / Odeur:	bleu turquoise clair, odore faible
Point d'ébullition (°C):	indisponible
Densité (H2O=1):	1,06
Pression de vapeur:	indisponible
Densité de vapeur (air=1):	indisponible
Point de congélation/fusion :	-40°C
Taux d'évaporation (eau=1):	indisponible
Solubilité dans l'eau :	miscible
pH (tel que fourni) :	8
Seuil d'odeur :	indisponible
État physique :	liquide
Viscosité :	indisponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité :	Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation
Conditions à éviter :	indisponible
Matière incompatibles :	Agents oxydants, acides forts, bases fortes.
Produits dangereux suivant la combustion :	ne se produiront pas

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pouvoir irritant:	irrite les yeux et la peau.
Effets cancérogènes:	les ingrédients de ce produit ne figurent sur la liste des cancérogènes de NPT, OSHA , CIRC ou ACGIH
Tératogénicité, Mutagénicité, Effets sur la reproduction, Capacité de sensibilisation:	aucunes données disponibles
Matières synergiques :	indisponible

SECTION 12 – CONSIDÉRATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:

Informations écotoxicologiques:

Ingrédients	Écotoxicité – Espèce poisson	Crustacés Aiguë	Écotoxicité – Algues d'eau douce
Propylèneglycol	CL50 (Pimephales promelas) 51400 mg/L CL50 (Oncorhynchus mykiss) 51600 mg/L	Indisponible.	CE50 (Selenastrum capricornutum) 19000 mg/L

Phosphate du 2-phénoxyéthanol, sel de potassium : Aucunes données disponibles. Ce produit peut ne pas être facilement biodégradable.

Destin écologique: Il n'y a aucunes données d'essai pour ce produit.

SECTION 13 -CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets : Éliminer tous les déchets conformément aux règlements du gouvernement fédéral, provincial et municipal.

Emballages contaminés : Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminés à un site d'enfouissement des déchets approuvé.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification TMD : Marchandise non dangereuse

Désignation officielle de transport : sans objet

Classe : sans objet

Numéro ONU : sans objet

Groupe d'emballage : sans objet

SECTION 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Liste des substances intérieures du Canada (LSI) : contient un ingrédient qui figure sur la LES canadienne.

Informations additionnelles : Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du règlement sur les produits contrôlés et cette Fiche technique santé-sécurité contient toute l'information requise par le règlement.

SECTION 16 – AUTRES DONNÉES

Date: 01 janvier 2017

Préparée par : service technique

Date de préparation : 01 janvier 2015

DÉSAVEU:

AVIS AU LECTEUR :

Les renseignements dans cette fiche technique de santé-sécurité ont été obtenus des sources considérées comme techniquement précises et fiables. Aucune garantie, ni explicite ni implicite n'est donnée et le fournisseur ne sera pas responsable de toute perte, blessure ou des dommages indirects pouvant découler de l'utilisation des ou de la confiance en les renseignements contenus dans cette fiche.